Octobre 2005

F

منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

CONFERENCE

Trente-troisième session

Rome, 19 – 26 novembre 2005

PRIX B.R. SEN (2004 ET 2005)

1. À sa quatorzième session (novembre 1967), la Conférence de la FAO a décidé qu'en reconnaissance du rôle joué par l'ancien Directeur général, M. B.R. Sen, « dans la transformation de la FAO d'organisme de recherche en institution de développement » (rapport de la cinquante et unième session du Conseil de la FAO), un prix B.R. Sen serait attribué au début de chaque session ordinaire de la Conférence. À sa cinquante et unième session (octobre 1968), le Conseil a ratifié la proposition d'attribuer un prix annuel au fonctionnaire de terrain ayant le plus contribué au développement du pays ou du groupe de pays auxquels il (elle) était affecté(e), en particulier dans les domaines du développement agricole et rural durable ou de la sécurité alimentaire.

2. Tout fonctionnaire de terrain de la FAO ayant occupé un poste sur le terrain dans le cadre de l'un quelconque des programmes exécutés par la FAO pendant l'année où le prix est attribué peut être candidat.

3. Le prix consiste en:

- une médaille portant le nom du lauréat;
- un parchemin décrivant ses réalisations;
- une somme de 5 000 dollars EU;
- un voyage aller-retour à Rome, faux-frais compris, pour le lauréat et son conjoint, ainsi que pour leurs jeunes enfants, s'ils ne peuvent être laissés seuls dans le lieu d'affectation.

4. Avant la Conférence, le Comité du prix B.R. Sen, présidé par le Directeur général et composé du Président indépendant du Conseil et des Présidents du Comité du Programme et du Comité financier, désigne le candidat retenu à partir de la liste restreinte établie par le Comité de sélection interdépartemental[1] et après avoir consulté le gouvernement des pays où les candidats sont ou ont été affectés.

[1] Le Comité de sélection du prix B.R. Sen est présidé par le Directeur général adjoint de la FAO et composé des Sous-Directeurs généraux des départements du Siège, ainsi que du Conseiller juridique, des Directeurs de la Division des opérations de terrain et de la Division de l'assistance aux politiques et du Chef du Service du suivi et de la coordination du Programme de terrain, qui assume les fonctions de secrétaire.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/J6261/f

5. Les prix pour 2004 et 2005 seront remis lors d'une cérémonie spéciale qui aura lieu au début de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO. Pour 2004, le lauréat est M. Heiko Bammann (Allemagne) et le lauréat pour 2005 est M. Patrick T. Evans (États-Unis). On trouvera ci-après de brèves notices sur les deux lauréats et sur leurs activités.

M. Heiko BAMMANN

6. M. Heiko Bammann est né le 24 novembre 1961 en Allemagne. Il est titulaire d'une maîtrise en économie agricole, socioéconomie et agriculture tropicale et subtropicale, ainsi que d'une licence d'agronomie de l'Université de Göttingen. Il est également titulaire d'un certificat de spécialisation en développement agricole délivré par le Centre de formation supérieure au développement agricole (CATAD) de l'Université technique de Berlin.

7. Avant d'entrer à la FAO, M. Bammann a effectué des recherches sur la production animale au Sahel, ainsi que sur les systèmes agricoles au Guatemala. En 1994, il est entré à la FAO en tant que cadre associé chargé de l'analyse des systèmes agricoles pour la Division des systèmes de soutien à l'agriculture (AGS). En 1997, il a été nommé responsable du développement des systèmes agricoles et de la commercialisation au Bureau sous-régional pour les îles du Pacifique, poste qu'il occupe encore maintenant.

8. Début 2003, M. Bammann a mis au point un modèle de projet novateur visant à promouvoir l'agriculture en tant qu'entreprise commerciale susceptible de constituer une source de revenus pour les petits agriculteurs sans emploi et en particulier pour les jeunes ruraux. Ce modèle a été mis en pratique dans le cadre d'un nombre considérable de projets du PCT élaborés et appuyés sur le plan technique par M. Bammann et ayant pour but de sensibiliser et de former les intéressés à l'utilisation des concepts et méthodes de commercialisation et de gestion des exploitations dans sept pays insulaires du Pacifique. La composante renforcement des capacités de ces projets, et l'approche participative adoptée, ont aidé les petits agriculteurs à améliorer leurs moyens de subsistance grâce à l'application de techniques agricoles durables, à une bonne gestion de l'exploitation et à la prise de décisions rationnelles en matière de planification et de commercialisation. Il s'agit là d'une contribution importante à la lutte contre la pauvreté et pour la sécurité alimentaire des ménages dans la sous-région.

9. En outre, M. Bammann a réussi à mobiliser un réseau d'experts régionaux et internationaux expérimentés et reconnus qui appuient les activités de renforcement des capacités et contribuent à la conception de matériels pédagogiques complémentaires et grâce à qui a vu le jour la collection FAO Gestion et commercialisation agricoles dans le Pacifique. Ces publications sont étroitement liées au programme de terrain et témoignent de fortes synergies entre le travail normatif et le travail opérationnel.

10. M. Bammann a également cherché à étendre sa collaboration aux organisations locales d'agriculteurs et à d'autres organisations de la société civile de manière à assurer le succès et la durabilité à long terme des activités engagées au titre des projets PCT.

11. L'application faite par M. Bammann du concept de commercialisation de la production des petites entreprises et de sa vision l'agriculture comme entreprise commerciale a conduit à leur diffusion et à leur adoption dans toute la région. Plusieurs organismes régionaux et internationaux ont depuis lancé des projets reposant sur le modèle de projet de M. Bammann, donnant ce faisant la preuve de l'utilité de ce modèle pour toute la région.

12. Les résultats obtenus sont le fruit du soutien de la division technique située au Siège de la FAO et d'une étroite collaboration avec les membres de l'équipe multidisciplinaire du Bureau sous-régional pour les îles du Pacifique, mais aussi des qualités de chef et de la persévérance de M. Bammann. En effet, celui-ci a été la principale force motrice à tous les stades du cycle du projet, grâce à son approche ciblée et orientée sur les objectifs. Le travail entamé par M. Bammann peut être considéré comme novateur, non seulement pour la région du Pacifique, mais aussi pour d'autres régions et a suscité des réactions positives des États Membres et parmi les partenaires du développement.

M. Patrick EVANS

13. M. Patrick Evans est né le 15 octobre 1954 aux États-Unis. Il est titulaire d'une maîtrise en sciences forestières et développement forestier international délivrée par l'Université de l'Idaho et d'une licence en sciences forestières de l'Université de l'État de Pennsylvanie.

14. M. Evans a débuté comme assistant de recherche et technicien forestier pour le Ministère de l'agriculture des États-Unis, après quoi il a passé deux ans au Paraguay en tant qu'agent de vulgarisation forestière pour le Peace Corps des États-Unis. Cette expérience a été suivie d'un travail d'instructeur, de consultant et de gestionnaire de terres boisées.

15. M. Evans est entré à la FAO en 1988 en tant que cadre associé spécialiste de la vulgarisation agroforestière et a été en poste au Népal pendant deux ans, après quoi il a exercé, toujours dans le même pays, les fonctions d'expert en formation/vulgarisation. Il a ensuite travaillé sur plusieurs projets en Asie et en Amérique latine en tant que conseiller technique principal et consultant agroforestier. En 1997, il a été nommé consultant/chargé de la foresterie communautaire pour la phase I du projet financé par la Belgique « Gestion participative des ressources naturelles dans la région de Tonle Sap » réalisé au Cambodge, puis chef d'équipe pour les phases II et III du même projet (GCP/CMB/008/BEL).

16. M. Evans a encouragé et diffusé la pratique de la gestion communautaire des ressources naturelles au Cambodge, où les ressources naturelles avaient été exploitées sans politiques, ni cadre juridique efficaces pendant des décennies de troubles civils et de difficultés économiques. Grâce à son action et aux succès qu'il a remportés, la gestion communautaire des ressources naturelles a été acceptée comme la norme pour la poursuite du développement durable. Cette forme de gestion est désormais incluse dans de nombreux projets appuyés par d'autres donateurs, ce qui a permis de mieux protéger et gérer les ressources forestières et halieutiques, de réduire l'exploitation forestière et la pêche illégales et d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations de Siem Reap.

17. Plus particulièrement, le projet géré par M. Evans a mobilisé 79 villages de la province de Siem Reap, où se trouve le temple d'Angkor Wat, patrimoine mondial, et a incité les villageois à accepter de protéger et de mieux gérer leurs terres boisées qui couvrent 20 000 hectares au total, grâce au développement forestier communautaire. Des campagnes novatrices de sensibilisation à l'environnement ont été lancées et des activités rémunératrices supplémentaires ont été introduites pour réduire la demande de bois de feu et la pression sur les ressources naturelles.

18. Le projet a également facilité la mobilisation des communautés de pêcheurs en faveur de la protection et de la gestion améliorée des ressources halieutiques du Grand Lac de Tonle Sap, qui présente une riche biodiversité. Le projet a démarré en 1997, avec une unité pilote de 2 600 hectares de zones de pêche; sous la direction dynamique de M. Evans, le projet a réussi à organiser ou à mobiliser 14 organisations communautaires de pêcheurs de la province de Siem Reap, composée de 116 villages, qui protègent et gèrent désormais de manière durable 108 000 hectares de forêts inondables et de ressources halieutiques lacustres. En outre, M. Evans et son équipe ont aidé le Gouvernement cambodgien à mettre en place un cadre législatif approprié et un plan d'action pour la pêche communautaire.

19. Ces résultats ont été obtenus dans des conditions difficiles grâce aux qualités personnelles et professionnelles de M. Evans qui était le chef d'équipe, ainsi qu'à son tact et à sa détermination. M. Evans a réussi à mobiliser l'équipe du projet et les nombreuses parties prenantes impliquées, notamment les membres des communautés rurales et les autorités compétentes.

20. Le succès des projets financés par la Belgique, achevés en avril 2005, a conduit à l'approbation de deux nouveaux projets, formulés en grande partie par M. Evans, intitulés: « Organiser les communautés pour la gestion des ressources naturelles de la réserve de la biosphère de Tonle Sap » (UTF/CMB/015/CMB) et « Développement forestier communautaire dans le nord-ouest du Cambodge » (GCP/CMB/026/NZE).